



SAINT PAUL'S MANAGEMENT

Solène Shahnazar-Tschyrkow, gérante

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

L'ENTREPRISE : SAINT PAUL'S MANAGEMENT

SIRET : **539 512 350 R.C.S. GRASSE**
NAF/APE : **6622Z**
Siège Sociale : **1121 CHEMIN DU TAUDE, 06140 VENCE**
Gérante : **Solène Shahnazar-Tschyrkow**
Tél : **0663437456**
Mail : **solenesha@gmail.com**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mme SHAHNAZAR-TSCHYRKOW pour le traitement de vos données personnelles pour répondre à votre demande.

Elles sont conservées pendant *une durée de Cinq ans* et sont destinées *pour son traitement à Mme SOLENE SHAHNAZAR-TSCHYRKOW*.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : *Mme SHAHNAZAR-TSCHYRKOW SOLENE, solenesha@gmail.com*.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 12066057 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

-CIF (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré N° E003181, susceptible de fournir des conseils en investissement de manière :

Non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org, cette activité est contrôlable par l'AMF.

-IAS (Intermédiaire en Assurances) en qualité de courtier en assurance, catégorie B, activité placée sous le contrôle de l'autorité de Contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, 75009 Paris cedex 09 www.acpr.banque-france.fr
Le niveau de conseil susceptible d'être fourni est le NIVEAU 1 (Cf DDA, le règlement DISCLOSURE).

-IOBSP (intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement) : Catégorie courtier en opérations de Banque et services de Paiement :
www.acpr.banque-france.fr service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers

Les services proposés :

1-Un service de conseil NON INDEPENDANT

2- La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché

3-Pas de frais à la charge du client

L'activité d'IAS ou d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://www.acpr.banque-france.fr/>

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

-Agent immobilier : Transactions sur immeubles et fonds de commerces :

Carte T no : CPI06052018000026807, CCI, Validité : 11/04/2024, délivrée et renouvelée par CCI, 20 Bd Carabacel, 06005 Nice, Non détention de fonds pour tiers, Activité Contrôlable par la DGCCRF

Votre conseiller ou intermédiaire (membre de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances :

ASSUREE AUPRES DE CGPA 125 rue de la faisanderie, 75016 PARIS

Numéros de polices :

1/Responsabilité civile professionnelle No : RCPIP 0260

Montant de la garantie par activité

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE	5 257 000 €
INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT	5 257 000 €
CONSEIL EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS	1 577 000 €
INTERMEDIAIRE EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES	1 577 000 €

2/ Garantie financière No : GFIIIP0260

INTERMEDIAIRE D'ASSURANCE	121 000 €
INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE	121 000 €
ET SERVICES DE PAIEMENT INTERMEDIAIRE EN TRANSACTIONS IMMOBILIERES	116 000 €

Remarque : sauf exception : versement d'un acompte sur prise d'honoraires pour le CIF

Engagée à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Siège Sociale : SARL Saint Paul's Management-1121, chemin du taude -06140 Vence

Email : solensha@gmail.com -Tél: 0663437456

Site : www.saintpaulsmanagement.fr

Orias : 12066057-www.orias.fr

Conseiller en investissement financier ANACOFI –CIF

Courtier en Assurances

Mandataire en opérations de banque et services de paiement

Carte no : CPI 06052018000026807, CCI

Rcp, CGPA no : RCPIP0260

R.C.S. 539 512 350-Code APE6622Z

PARTENAIRES, COMPAGNIES et FOURNISSEURS
LISTE DES PARTENAIRES/ PRINCIPAUX PARTENAIRES ¹: COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT,
ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs

Partenaires représentant au moins 10% du CA :

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AXA THEMA	Assureur	Courtage	Commission
ASAF-AFPS	Assureur/santé	Courtage	Commission
GENERALI	Assureur vie	Courtage	Commission
ODDO-BHF & BANQUE	Assureur/Banque	Courtage	Commission
CEGEMA	Assureur/santé	Courtage	Commission
SWISS LIFE Assurance & BANQUE	Assureur /Banque	Courtage	Commission
AXA BANQUE	BANQUE/CREDIT	Courtage	Commission
MMA	Assureur vie	Courtage	Commission
CRYSTAL FINANCE	Courtier immobilier	Co-courtage	Commission
PRIMONIAL	Courtier immobilier	Co-courtage	Commission
RCDPRO	Courtier assurance IARD	Co-courtage	Commission
BANQUES : EDRAM	Crédit immobilier		Commission
AVIVA-ABEILLE VIE	Assurance vie	Courtage	Commission

REMARQUE :

Le type d'accord conclu avec le client peut être soit une convention de démarchage, soit une convention de courtage, soit une convention de distribution, soit une convention de commercialisation .

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande au client.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Option 2 : Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, notre rémunération est définie par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, nous conservons les commissions.

¹ Voir notice

Siège Sociale : SARL Saint Paul's Management-1121, chemin du taude -06140 Vence

Email : solenesha@gmail.com -Tél: 0663437456

Site : www.saintpaulsmanagement.fr

Orias : 12066057-www.orias.fr

Conseiller en investissement financier ANACOFI --CIF

Courtier en Assurances

Mandataire en opérations de banque et services de paiement

Carte no : CPI 06052018000026807, CCI

Rep, CGPA no : RCPIP0260

R.C.S. 539 512 350-Code APE6622Z

Dans ce cadre nous vous évaluons un éventail suffisant d'instruments financiers émis par nos partenaires, avec lesquelles nous entretenons des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction de frais de gestion qui est au maximum de 50 % de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis.

TARIF CONSEIL	HT	TTC
Tarif horaire de base	180,00€	216,00€
Forfait minimum Audit	600,00€	720,00€
Forfait complet	1500€	1800€
Forfait suivie annuel du Patrimoine (4H)	720€	864€
Questions hors abonnement et aide administrative	200€	240€



TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

REMARQUE :

S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 1121 chemin du taude, 06140 Vence.

Par tel/ fax : 0663437456 ou par mail : 0663437456

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Siège Sociale : SARL Saint Paul's Management-1121, chemin du taude -06140 Vence

Email : solenesha@gmail.com -Tél: 0663437456

Site : www.saintpaulsmanagement.fr

Orias : 12066057-www.orias.fr

Conseiller en investissement financier ANACOFI --CIF

Courtier en Assurances

Mandataire en opérations de banque et services de paiement

Carte no : CPI 06052018000026807, CCI

Rep, CGPA no : RCPIP0260

R.C.S. 539 512 350-Code APE6622Z

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	Pour les activités d'assurance La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation	Pour les activités d'IOBSP et Immobilières² Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES https://www.anm-conso.com/site/particulier.php

Rédigé en 2 exemplaires dont l'un a été remis au client

DATE ET SIGNATURE²

Le client Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____	Le conseiller Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____
---	---

Siège Sociale : SARL Saint Paul's Management-1121, chemin du taude -06140 Vence
Email : solenesha@gmail.com -Tél: 0663437456
Site : www.saintpaulsmanagement.fr
Orias : 12066057-www.orias.fr
Conseiller en investissement financier ANACOFI –CIF
Courtier en Assurances
Mandataire en opérations de banque et services de paiement
Carte no : CPI 06052018000026807, CCI
Rep, CGPA no : RCPIP0260
R.C.S. 539 512 350-Code APE6622Z